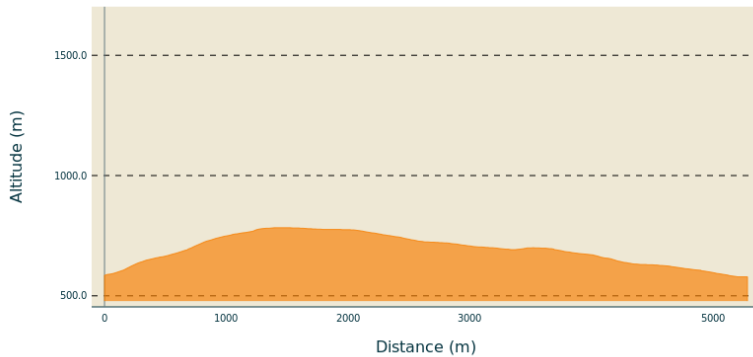


5-Le val de Bise - Genestelle

Bassin d'Aubenas

Profil altimétrique



Altitude min 578 m Altitude max 783 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h

Longueur : 5.3 km

Dénivelé positif : 207 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Châtaigneraie, Faune - Flore, Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : salle polyvalente de Bise, 07530 Genestelle

Arrivée : salle polyvalente de Bise, 07530 Genestelle

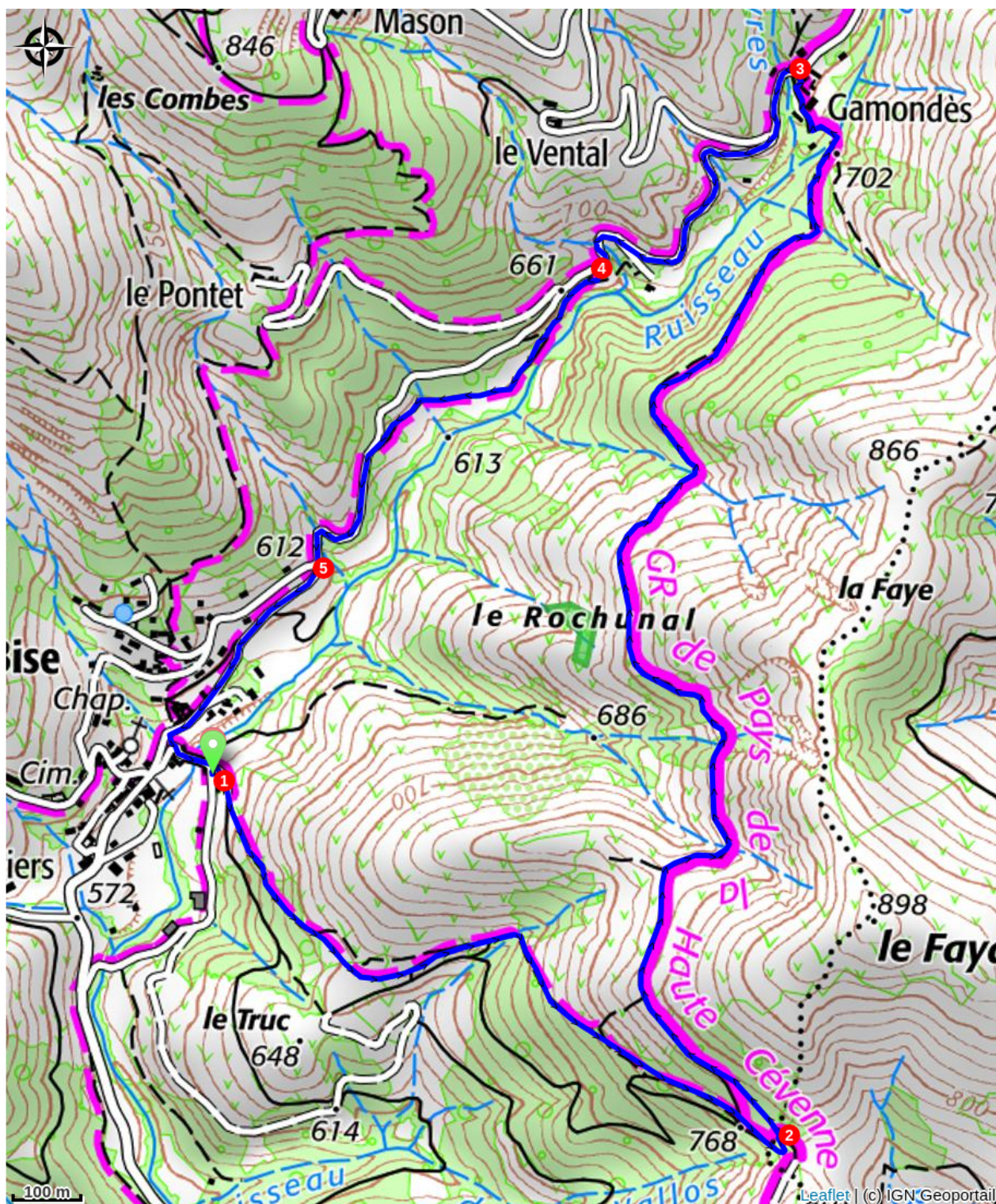
Balisage :  GRP  PR

Communes : 1. GENESTELLE

1. Montez la calade derrière la salle des fêtes en direction du col des Fraysses et de Genestelle. Ce tronçon présente la totalité du dénivelé positif soit 200 m, alors prenez votre temps. Le sentier caladé débouche sur une piste qui vous conduit au carrefour « col des Faysses »
2.  COL DES FRAYSSES : Dans le virage en épingle de la piste, prenez le sentier à gauche qui traverse, à plat, une châtaigneraie et débouche sur des landes et prés offrant un magnifique panorama sur la vallée de la Bise et le

rocher des Aigles. Le sentier en balcon conduit en pente douce vers un pont que l'on franchi pour atteindre le hameau de Gamondès. Remontez entre les maisons jusqu'à la route.

3.  **GAMONDES** : Prendre la route à gauche sur 600 m en direction de Bise.
4. Après avoir franchi un pont, dans un virage à droite, quitter la route pour prendre le sentier qui plonge sur votre gauche en fond de vallée et borde des prés. 700 m plus loin, le chemin rejoint la route que vous suivez à gauche.
5. A l'intersection des routes, prendre celle de gauche. Dans le village, juste avant un petit pont, descendez le chemin caladé pour rejoindre la salle polyvalente.



Recommandations

ATTENTION : Boucle à réaliser de préférence le matin en cas de forte chaleur car une grande partie de l'itinéraire s'effectue sur un versant fortement exposé au soleil l'après midi.

Afin de respecter les lieux :

- Tenez votre chien en laisse (et ramassez ses déjections)
- Respectez la propriété privée : restez sur le sentier balisé
- Ne cueillez aucun fruit cultivé, ni même de châtaignes au sol
- Respectez la nature, ramenez vos déchets
- Pensez à refermer les barrières derrière vous, les éleveurs vous remercient
- Les feux sont strictement interdits, la forêt méditerranéenne y est très sensible

Pour votre sécurité :

- Ne surestimez pas votre condition physique, reportez-vous à la grille de cotation
- Consultez la météo avant de vous engager sur un itinéraire
- Portez de bonnes chaussures et emportez de l'eau
- Partez accompagnés d'un guide ou d'une carte à jour

Numéro d'urgence : 18 ou 112

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aubenas (19 km du départ), suivre la N 102 en direction du Puy-en-Velay puis la D 578 en direction du Cheylard, jusqu'à Antraigues-sur-Volane. Au carrefour du Pont de l'Huile (restaurant La Remise), monter à droite en direction de Genestelle et du bourg d'Antraigues puis poursuivre sur la D 318 sur 3 km en direction de Genestelle. Au carrefour suivant, prendre à gauche le D 518 en direction de Bise. Dans le village suivre à droite direction "salle polyvalente".

Parking conseillé

parking de la salle polyvalent du hameau de Bise

Lieux de renseignement

Office de tourisme Aubenas-vals-Antraigues

Tel : 0475890203

<https://www.aubenas-vals.com>